

SEANCE DU 24 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six le 24 février à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de VITRAC s'est réuni dans la salle des mariages, sous la présidence de Mme Marie-Paule BOUQUIER, Maire.

Sont présents : BOUQUIER Marie-Paule, LACOSTE Pierre, PUECH Jérôme, BROUXEL Claire, BILBAUT Suzanne, BONNET Dominique, DELRIEU Bernard, DE NICOLO Sandrine, MURATET Nicole, PRAT Loïc, TIERLE Jean-Paul

Absent excusé : néant

Secrétaire : BROUXEL Claire

ORDRE DU JOUR

Madame Le Maire demande si des observations ou modifications sont à apporter au compte- rendu de la séance du 20 janvier 2026. Aucune modification d'écriture n'est exprimée, de ce fait, chaque conseiller municipal est invité à signer le procès-verbal.

Délibération 2026-005 : Versement d'une subvention exceptionnelle de 968 € pour un voyage scolaire du 30 mars au 3 avril à SAUGUES (43)

Madame Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que l'équipe pédagogique du RPI Marcolès/Vitrac/Saint-Antoine organise un voyage scolaire pour les élèves de Grande Section, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2, soit 11 élèves pour la commune de Vitrac.

Ils se rendront du 30 mars au 3 avril 2026 à SAUGUES (Haute-Loire) dans un centre d'hébergement agréé, où d'une part, les élèves iront, chaque jour, à la piscine de ce centre pour un apprentissage de la natation avec un accompagnement d'un professionnel ; d'autre part, diverses visites seront proposées.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- Décident de verser une subvention exceptionnelle de 968 € (88 € x 11 élèves) pour le voyage scolaire à SAUGUES (Haute-Loire) du 30 mars au 3 avril 2026, sur le compte bancaire de l'Amicale des Parents d'Elèves du RPI,
- Disent que cette dépense sera affectée au compte 65748 du budget primitif de la commune,
- Autorisent Madame le Maire à signer le mandat correspondant.

Délibération 2026-006 : Demande de FCS (Fonds Cantal Solidaire) pour la rénovation du parking dans le bourg et l'installation de bornes électriques pour l'année 2026

Madame Le Maire propose rappelle aux membres du Conseil Municipal l'inscription de l'opération « Rénovation du parking du bourg et installation de bornes électriques » lors de la programmation du Fonds Cantal Solidaire sur la période 2025-2027 :

Elle leur rappelle le coût estimatif du projet qui est de **109 306.00 € HT** (96 306.00 € pour la rénovation du parking et 13 000.00 € pour l'installation de deux bornes électriques), et leur propose le plan de financement suivant avec un taux de 20 % pour le FCS :

- Subvention FCS 20 %.....	21 861.20 €
- DETR 30 %	32 791.80 €
- Amende de Police 10%.....	10 930.60 €
- Auto - Financement	43 722.40 €
TOTAL.....	109 306.00 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- Confirme la sollicitation du Conseil Départemental pour une aide financière de **21 861.20 €**, soit 20 % du coût du projet **Rénovation du Parking du Bourg et installation de 2 bornes électriques**

Autorise Madame Le Maire à établir et signer les dossiers relatifs à cette programmation

Auvents :

Ils sont en cours de finition ; une réunion de chantier sera programmée après les élections municipales

Passerelle :

Les plots ont été posés à ce jour par l'entreprise GUIBERT à YTRAC. Un arrêté interdisant la circulation de tout véhicule motorisé ou non ainsi que le passage des piétons a été pris ce jour, affiché et transmis à la Communauté de Communes « Châtaigneraie Cantalienne » gestionnaire de ce circuit de randonnée et à l'office de tourisme de la Châtaigneraie Cantalienne

La passerelle sera récupérée par Pierre LACOSTE avec son tracteur et plateau fin de semaine 10. Elle sera posée par les élus disponibles le samedi 7 mars.

Elections municipales du 15 mars :

Un tableau de présence des élus est établi en fonction de leur disponibilité pour la tenue du bureau de vote de 8h à 18h

Questions diverses :

*SIVU de La Fontbelle : Une convention de mise à disposition de l'agent technique de la Commune de Vitrac sera signée entre la collectivité et le Syndicat dès que le Conseil d'Administration du SIVU l'aura validée ; une délibération de la Commune sera prise en suivant afin d'acter cette mise à disposition. Les prestations réalisées par l'agent communal en lien avec le réseau d'eau, sont notifiées au SIVU.

L'estimation du temps passé est de 5 % de son temps de travail. Un dédommagement du SIVU à la Commune de Vitrac sera ensuite calculé et reversé par le biais du Service de Gestion Comptable d'Aurillac.

*La réception des travaux concernant l'installation de postes de chloration a été faite le 5 février dernier et signée par la SAUR.

*Pont de La Martinie : Mr LACOSTE Pierre, 1^{er} adjoint, Mr DUPETITMAGNEUX, référent pour ce type de travaux au niveau de la Communauté de Communes « Châtaigneraie Cantalienne » se sont rendus sur place afin d'évaluer les travaux à réaliser. Ils sont importants et il sera sûrement difficile de trouver une entreprise acceptant de les réaliser.

A ce jour, nous n'avons pas de solution ni de chiffrage. La personne du CIT en charge de réfection de ces ouvrages doit nous contacter pour une visite.

*Pylône de téléphonie des Salettes : Une convention actant l'accès à la parcelle doit être signées par Mme DE MIRAMONT DE FARGUES et ses filles actuelles propriétaires de la bande de terrain de 224m² située entre la voie publique et la zone concernée par l'implantation de ce pylône.

*Station d'épuration : Le curage de la STEP est à prévoir prochainement. La prestation pour l'évacuation des boues a été évaluée à 30 000.00 € TTC environ, et celle du suivi des travaux par CIT (Cantal Ingénierie et Territoires) pour le suivi de ces travaux, à 2 000.00 € TTC.

Ces travaux seront à inscrire dans les prévisions budgétaires de 2026 et seront réalisés dans l'hiver 2026- 2027

*Enduro de Marcolès : Il est organisé tous les ans par l'associations « Les Trocatermes de Marcolès » et se déroulera les 10 et 11 octobre 2026. Cette épreuve passe sur plusieurs chemins de la Commune de Vitrac.

*CAUE : Des membres du CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) viendront à Vitrac dans le cadre d'une visite des villes et villages fleuris, le 3 mars à 14h, afin de nous conseiller sur le fleurissement de la commune, pour maintenir le classement actuel de deux fleurs par la Région Auvergne Rhône Alpes.

*Voyage scolaire : Mme LIAUZU Laurence, ATSEM à l'école de Vitrac, accompagnera les enfants lors du voyage scolaire à SAUGUES (Haute-Loire) des 30 mars au 3 avril prochain. Des heures supplémentaires lui seront dûes

*Volets roulants : L'installation des volets roulants prévus aux appartements de l'école devraient avoir lieu prochainement.

*Travaux à réaliser par l'agent technique : Une réunion a eu lieu entre les adjoints et notre agent technique communal pour la réalisation de différents d'entretien (station épuration) travaux de peinture sur toutes les portes des bâtiments communaux, les croix des villages, le garde-corps de la mairie, paillage parterres de fleurs

*Vente d'une maison d'habitation à Lamartinie .

*Maison CAILLEBOTTE : Cette dernière est également en cours d'acquisition.

*Assemblée Générale du Comité des Fêtes : Elle a eu lieu le 1^{er} février ; le bilan annuel est de 971 € de bénéfice. Il y a eu un déficit pour « La Nuit du Drat », dû essentiellement au fait qu'il y avait la manifestation « Aurillac en scène » à cette même date à AURILLAC.
Pour 2026, « La Nuit du Drat » aura lieu le samedi 30 mai..

*Incendie en Suisse : Les services de la Préfecture ont envoyé, à toutes les collectivités, un courrier de rappel quant à la règlementation de la sécurité incendie dans les Etablissements Recevant du Public suite à l'incendie qui s'est déclaré à Crans-Montana en Suisse la nuit du nouvel an.

*Fonds de Solidarité pour le Logement : Le Conseil Départemental nous informe que dans le cadre de l'aide au Fonds de Solidarité pour le Logement, deux aides ont été versée pour des habitants de la commune de Vitrac pour un montant de 773.90 € pour l'année 2025.

Un appel à subvention pour cet organisme est ainsi demandé pour l'année 2026.

*Agence Postale Communale : Dans le cadre de l'arrêt progressif du réseau cuivre sur le territoire, l'équipement postal devra être connecté à l'accès internet de la mairie. Un technicien mandaté par La Poste est venu faire le nécessaire pour l'Agence Postale Communale de Vitrac.

*PLUi : Ce document d'urbanisme est exécutoire depuis le 18 février 2026. Des plans de zonage seront fournis aux collectivités.

*Spectacle : Les élèves du RPI Vitrac/Marcolès/Saint-Antoine se sont rendus, lundi 23 février au Rouget pour une spectacle intitulé « Allo Cosmos », spectacle mélangeant la danse, la musique, les arts visuels, et dont les différents thèmes avaient été travaillés en classe en amont.

*Cinéma : Un bus itinérant se déplace sur les différents pôles de Maurs, Montsalvy, Saint-Mamet afin de proposer la projection de films.

Ce concept est à l'initiative de la Communauté de Communes « Cère et Rance en Châtaigneraie » et du Conseil Départemental.

*Site du « Trou du Diable » : Suite aux différents coups de vent, des arbres étaient tombés. Mr Bernard DELRIEU est allé les abattre et les retirer .

*Salle des Associations : Une isolation phonique a été demandée par certains utilisateurs ; les devis sont en cours. Les matériaux utilisés devront se conformer aux normes incendies.

Prochaine réunion :

Fin de séance : 22h00

BOUQUIER Marie-Paule	
LACOSTE Pierre	
PUECH Jérôme	
BROUXEL Claire	
BONNET Dominique	
BILBAUT Suzanne	
DELRIEU Bernard	
DE NICOLO Sandrine	
MURATET Nicole	
PRAT Loïc	
TIERLE Jean-Paul	

